

Esta obra es un proyecto muy ambicioso : una gramática de tres tomos de la lengua española. Como tal el marco teórico parece poco apto para dar cuenta de las múltiples relaciones gramaticales a diferentes niveles de análisis. Y así se cumple la advertencia, por parte del autor, de que no iba a ser una gramática monumental de la lengua española, al estilo de la obra de L. Renzi y G. Salvi sobre el italiano. No porque la ambición no haya sido la de llevar a cabo una obra de tal envergadura, sino porque se han escogido un marco teórico y una metodología que no cuadran bien con ese tipo de gramática general de la lengua. Sin embargo, es una obra muy interesante por la perspectiva que nos da : la de balancear las diferentes teorías para ver si es posible acercarlas, para salir ganando intelectualmente con una comprensión más profunda.

Johan Pedersen  
Universidad de Copenhague

#### Langue française

Claude Muller : *La subordination en français, le schème corrélatif*. Armand Colin, Paris, 1996, 256 p.

La notion de subordination propositionnelle n'est pas parmi les plus simples de la grammaire. Selon les classements les plus courants, on oppose souvent propositions relatives, conjonctives, complétives et circonstancielles, mais si c'est là un classement accessible, ce n'est pas pour autant un classement satisfaisant à tous les points. Dans cet ouvrage très savant et minutieusement élaboré, Claude Muller tente d'explorer les propositions subordonnées les plus compliquées de la langue française; à partir de l'opposition entre complétives et relatives, l'auteur analyse successivement propositions comparatives, consécutives, concessives et interrogatives, toutes illustrant un schème corrélatif et toutes pouvant être interprétées par les marques de la corrélation *tel, si et quel*. Ce sont ces différents types de propositions qui structurent le livre. Ainsi, le premier chapitre est consacré à la formation des complétives, comparée à celle des relatives, le deuxième aux propositions comparatives, également comparées aux relatives; les troisième et quatrième chapitres analysent les propositions consécutives et les propositions concessives extensionnelles, alors que le cinquième et dernier chapitre traite des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes.

La subordination est un «mode d'intégration dans un rôle d'argument créé par un prédicat dominant» (p. 10). Il existe plusieurs modes de subordination, dont deux fondamentaux (p. 239) : Le premier est défini comme étant l'expression grammaticale de la dépendance d'un verbe fini, comportant une interprétation énonciative qui consiste dans l'indication du fait que le verbe de la subordonnée ne comporte pas de modalité énonciative et ne constitue pas une assertion indépendante. Le second processus fondamental de subordination construit des subordonnées dépendant d'un nom (les relatives), d'un adjectif ou d'une indication adverbiale de degré (les comparatives et les consécutives).

L'argumentation repose sur de nombreux exemples authentiques parmi lesquels un grand nombre d'exemples de français non standard, ce qui ne fait que renforcer sa

valeur, et aussi sur des exemples inventés (pour lesquels il est souvent difficile de juger de la correction, même pour l'auteur). De même, il faut souligner l'importance des schématisations des constructions de phrase, des paraphrases schématiques qui ont pour but de placer une partie très importante de l'argumentation au niveau de la syntaxe, tout en la liant à la sémantique et à l'énoncé. Muller se place dans la tradition de la grammaire transformationnelle de Harris, élaborée pour le français par Maurice Gross. Or, chez Muller, la production de l'énoncé est le point de départ d'une analyse à plusieurs niveaux : il s'agit à la fois de la fonction énonciative, de la structure prédicative, et de la mise en évidence de certains schèmes syntaxiques. De même, l'aspect diachronique est intégré dans les analyses de manière très convaincante.

Les notions de complémentation et de relativation étant essentielles pour la méthodologie présentée, j'ai choisi, devant la multiplicité des thèmes traités, de m'occuper ici spécialement du premier chapitre, qui présente les complétives comparées aux relatives. Les complétives sont une innovation romane, dérivées des relatives, la corrélation type. En français, la dérivation a été faite du corrélateur inférieur latin (*quod* dans la séquence *eo quod*), et la conjonction *que* est analysée synchroniquement comme la cataphore pronominale du temps fini; son rôle fonctionnel est de marquer la dépendance du verbe conjugué alors que sa fonction syntagmatique est de permettre au verbe tensé argument d'avoir une fonction syntagmatique. Ainsi, la conjonction a la fonction de déterminant (par analogie à l'article) du verbe tensé, son rôle fonctionnel étant ainsi de faire de la construction verbale un «terme» marquant sa dépendance. Finalement, la fonction énonciative de *que* est de marquer le verbe dépendant comme dénué de valeur énonciative indépendante.

La conjonction *que* étant empruntée en latin au système des relatifs, la similitude formelle avec les relatifs est restée. Or, une autre similitude apparaît où il faut une morphologie nominale à la complétive et où il y a occurrence d'un «antécédent» également vide de sens, le démonstratif *ce*. La complétive est analysée comme l'entrée en position argumentale d'un temps fini, alors que les relatives sont toujours des constructions à tête non verbale et que le verbe conjugué des relatives dépend toujours d'un terme lexical non verbal. Ainsi, étant donné que le terme introducteur de la complétive est une cataphore du verbe enchâssé à temps fini, la complétive n'est pas définie par l'absence de fonction de son terme introducteur, ce qui crée une analogie fonctionnelle entre la complétive et la relative. On peut dire que cette analyse de *que* est tout de même assez proche de l'analyse courante, mais qu'elle rend explicite la signification de ce que nous appelons la fonction d'introducteur par rapport à d'autres fonctions syntaxiques.

Les complétives introduites par *le fait que* et *ce que* sont analysées sous l'angle d'une comparaison des relatives et des complétives à partir de constructions à antécédent (p. 32). Les complétives introduites par *le fait que* comme des complétives à antécédent sont analysées comme une structure d'apposition. Par rapport aux complétives à statut prédicatif, telles que *J'ai la certitude qu'il viendra*, les complétives ayant pour antécédent *le fait* ne passent pas les mêmes tests (pronominalisation, complémentation indirecte), ce qui montre que *le fait* est en fait une cataphore de l'action verbale. *Le fait* ne comporte aucune information en soi.

Le «complémenteur» est ensuite analysé non comme une catégorie, mais comme une position d'occurrence. Pour ce faire, Claude Muller adopte l'analyse de la grammaire générative, élaborée sur le modèle de la théorie «X-barre», selon laquelle il y a deux positions, l'une celle de «spécifieur de COMP» (contenant des termes de type QU-), l'autre celle de COMP (complémenteur proprement dit, donc la conjonction), ce qui explique le dédoublement de la conjonction dans les interrogatives et relatives «populaires» : *Quoi qu'il y a? Comment que tu vas?*, mais qui autrement ne rend pas les choses moins compliquées, puisque partout ailleurs l'une seulement est utilisée. Les termes QU-, à la première position, peuvent avoir une fonction externe aussi, ce qui contribue à expliquer l'impossibilité de *\*J'ai rencontré à qui tu as parlé hier* (p. 38), alors que *que* conjonction pure n'est pas fonctionnellement dépendante du verbe principal et ne peut avoir qu'une fonction interne. Une conclusion intéressante de l'hypothèse des deux positions distinctes du complémenteur, c'est que «*que* n'est pas une tête catégorielle imposant la catégorie de syntagme nominal à la subordonnée» (p. 39), ce qui contredit l'idée du caractère nominal des complétives.

La relative et la comparative sont deux applications de la relativation, la première ayant un antécédent nominal, la deuxième un antécédent adverbial ou adjectival. Pour analyser les relatives indépendantes, Muller distingue entre deux types de subordination du verbe de la subordonnée : une subordination externe, qui désigne le rapport à l'antécédent, et une subordination interne, qui désigne le rapport au pronom relatif. Une autre notion importante pour l'analyse des relatives est celle, sémantique, de caractérisation par un verbe. Il est possible de distinguer deux interprétations de l'exemple suivant : *C'est la cravate que je préfère* (p. 23). Selon l'interprétation relative, la subordonnée est une caractérisation de l'antécédent, ce qui n'est pas le cas dans l'interprétation clivée, où l'antécédent est déjà caractérisé indépendamment de la subordonnée. La relative devient alors, sur le plan de la référence, une adjonction facultative, à la manière d'une apposition.

Afin de mettre en évidence le rôle de caractérisation du verbe de la relative, Claude Muller se sert d'un métalangage qu'il dit ordinaire :

prédicat (vide de sens propre) (*être*) *tel* (*que*)

C'est en même temps la relation de base de la corrélation qui suppose une corréférence explicite. Or, par rapport à la consécutive, la prédication de *tel* dans les relatives ordinaires, restrictives ou appositives, est présupposée.

Sur un plan plus général, la subordination est expliquée par l'interprétation du verbe tensé comme un prédicat de caractérisation, ce qui peut se faire par la seule marque de la conjonction.

Muller fait remarquer que, contrairement aux autres relatives, les relatives prédicatives ne présentent pas l'information comme présupposée (p. 28). Dans le mode attributif : *je l'ai vu qui sortait*, il n'y a pas présupposition de la caractérisation, de même qu'il ne s'agit pas d'une caractérisation inhérente (donc présupposée, ainsi que c'est le cas pour les relatives épithétiques), car celle-ci est liée au procès décrit par la principale. Ainsi peut-on imaginer une succession des deux types de relatives : *J'entends le garçon qui bégaye qui bégaye*. C'est important de souligner, comme le fait Muller, que la relative prédicative réalise un accroissement valenciel, possible avec

certaines verbes qui permettent un dédoublement du rôle actantiel, comme par exemple les verbes de perception qui ont la possibilité de saisir simultanément une action et un participant de celle-ci.

Finalement, les relatives populaires introduites par *que* «universel» sont analysées comme un cas limite entre complémentation par un verbe et relativation. Selon Muller, il faut les analyser comme des expressions d'un prédicat de caractérisation sous-jacent (l'homme que je lui ai parlé = l'homme tel que je lui ai parlé).

Au chapitre II sont étudiées les comparatives d'égalité (si, aussi, ...), d'identité (tel), d'inégalité (plus), d'infériorité (moins), mais aussi les comparatives temporelles (avant que, après que, alors que). L'analyse de *que* dans ces constructions est assez complexe et fait référence à l'analyse double du complémenteur et à l'analyse des négations explétives dans Muller 1991 puisque *que* dans les constructions d'inégalité est lié à *ne* explétif et qu'il est analysé comme un quantifieur comportant la double interprétation de la construction à négation explétive. *Comme*, par contre, est suivi d'une négation pleine, ce qui le rend conforme à la relativation. Ainsi, Muller arrive à une interprétation de *que* comme un «négatif inverse».

Les rôles de la syntaxe et de la sémantique dans une méthodologie comme celle exposée ici sont quelquefois difficiles à séparer. Ainsi, quand il est dit (p. 135) pour *Pierre est plus riche que Paul*, que cette phrase «se construit d'une part sur la relation de relativation : *Pierre est riche à un degré où Paul ne l'est pas*», je ne doute pas de la valeur sémantique de la paraphrase (et l'analyse sémantique qui suit est très convaincante) mais il m'est difficile d'admettre qu'elle puisse faire partie d'une argumentation syntaxique ou que l'on puisse parler de relativation, même quand il s'agit de paraphrases schématiques.

Le processus fondamental de subordination partagé par les comparatives et les consécutives (chap. III) est celui qui construit des subordonnées dépendant d'un adjectif ou d'une indication adverbiale de degré. La fonction sémantique particulière de ces propositions les rapproche des relatives puisque c'est celle de la «caractérisation». Toutes ces constructions sont pour Muller des développements de *tel que V + Tps* [temps].

Les concessives extensionnelles (chap. IV), qui présentent un schéma antithétique aux consécutives, partagent le même schème énonciatif général : une hypothèse «accordée» à l'interlocuteur formant le cadre d'une assertion, et sont réparties en sous-classes selon un ensemble de mécanismes syntagmatiques et prédicatifs. L'interprétation sémantique (prédicatif-lexical) se fait comme partout dans l'ouvrage avant tout par *tel* : Dans la proposition *si grand qu'il soit, si égale à un degré qui est tel*. L'emploi concessif de *si*, qui est le vestige en français moderne de construction concessives de la famille de *tel*, est selon Muller en train de supplanter les autres introducteurs de concessives adjectivales tels que *quelque* et *combien*, ce qui est dû au fait qu'il n'y a pas de confusion possible avec une valeur unique et définie du degré, comme c'est le cas avec *tel* (p. 178).

L'étude des relatives indépendantes et les interrogatives indirectes partielles (chapitre V) reprend l'excellent article de Muller (1989) en insistant davantage sur la méthodologie, mais ajoute une étude des différents emplois de *si* qui n'est pas si loin

de celle de Stage (1991), intégrant une discussion des frontières et interférences avec les conditionnelles et les complétives (p. 226).

Le livre de Claude Muller est d'une certaine épaisseur méthodologique, et l'approche transformationnelle en syntaxe et en sémantique me semble quelquefois un peu spéculative, ce qui rend la présentation assez difficilement accessible. Cependant, cet ouvrage extrêmement riche en exemples et en informations constitue une mine de références sur la subordination propositionnelle, indispensable pour qui s'intéresse à la subordination tout court.

*Références :*

Muller, Claude (1989) : «Sur la syntaxe et la sémantique des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes partielles», *Revue Romane*, 24,1, p. 13-48.

Muller, Claude (1991) : *La négation en français*. Droz, Genève.

Stage, Lilian (1991) : «Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles», *Revue Romane* 26-2, p. 163-205.

Hanne Leth Andersen  
Université d'Århus

### Littérature médiévale

A. Corbellari et Chr. Lucken (dir.) : Lire le Moyen Age? Numéro spécial de la revue *Equinoxe*, n° 16, 1996, Association Arches, Lausanne.

La «modernité» du Moyen Age (...), c'est son obscurité. Cette formule n'a peut-être rien de très surprenant, mais, dans le *Prologue* par lequel Christopher Lucken ouvre le recueil, elle introduit admirablement au noyau des problèmes qu'abordent les auteurs de ce projet. Il s'agit en effet d'une série de réflexions sur la réception des textes médiévaux, allant de la philologie la plus traditionnelle aux romans historiques et recouvrant notamment le dix-neuvième et le vingtième siècle.

Le point de départ de ces réflexions est une interview de Michel Zink, qui approfondit certains points de vue formulés dans sa leçon inaugurale lors de son accession à la chaire de Littératures de la France médiévale au Collège de France. Y est évoqué et prudemment commenté l'engouement du grand public pour les œuvres modernes qui touchent à la chose médiévale.

C'est surtout à travers des historiens 'narrativistes' comme Augustin Thierry et Prosper de Barante que Carinne Fluckiger aborde les problèmes de la sensibilité romantique face aux «antiquités» nationales. Ursula Bähler, de son côté, prenant son essor au moment crucial des années 1870 et 1871 étudie le poids 'nationaliste' dans les travaux de célèbres philologues et littéraires comme Charles-Félix Lenient, Léon Gautier et, bien entendu, Gaston Paris. On a hâte de voir paraître le travail plus étayé que Mme Bähler nous promet sur ce chapitre passionnant de l'histoire de de la romanistique et des études médiévales. Yasmina Foehr-Janssens examine avec perspicacité le sort d'un thème médiéval riche en séquences, celui de Geneviève de Brabant, et comme pour l'article précédent, on est frappé par la nécessité quasi-permanente dans ces matières d'appliquer une perspective franco-allemande : l'Europe culturelle, on le sait, a de très longues racines, et les rapports passionnés, à travers les

de celle de Stage (1991), intégrant une discussion des frontières et interférences avec les conditionnelles et les complétives (p. 226).

Le livre de Claude Muller est d'une certaine épaisseur méthodologique, et l'approche transformationnelle en syntaxe et en sémantique me semble quelquefois un peu spéculative, ce qui rend la présentation assez difficilement accessible. Cependant, cet ouvrage extrêmement riche en exemples et en informations constitue une mine de références sur la subordination propositionnelle, indispensable pour qui s'intéresse à la subordination tout court.

*Références :*

Muller, Claude (1989) : «Sur la syntaxe et la sémantique des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes partielles», *Revue Romane*, 24,1, p. 13-48.

Muller, Claude (1991) : *La négation en français*. Droz, Genève.

Stage, Lilian (1991) : «Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles», *Revue Romane* 26-2, p. 163-205.

Hanne Leth Andersen  
Université d'Århus

### Littérature médiévale

A. Corbellari et Chr. Lucken (dir.) : Lire le Moyen Age? Numéro spécial de la revue *Equinoxe*, n° 16, 1996, Association Arches, Lausanne.

La «modernité» du Moyen Age (...), c'est son obscurité. Cette formule n'a peut-être rien de très surprenant, mais, dans le *Prologue* par lequel Christopher Lucken ouvre le recueil, elle introduit admirablement au noyau des problèmes qu'abordent les auteurs de ce projet. Il s'agit en effet d'une série de réflexions sur la réception des textes médiévaux, allant de la philologie la plus traditionnelle aux romans historiques et recouvrant notamment le dix-neuvième et le vingtième siècle.

Le point de départ de ces réflexions est une interview de Michel Zink, qui approfondit certains points de vue formulés dans sa leçon inaugurale lors de son accession à la chaire de Littératures de la France médiévale au Collège de France. Y est évoqué et prudemment commenté l'engouement du grand public pour les œuvres modernes qui touchent à la chose médiévale.

C'est surtout à travers des historiens 'narrativistes' comme Augustin Thierry et Prosper de Barante que Carinne Fluckiger aborde les problèmes de la sensibilité romantique face aux «antiquités» nationales. Ursula Bähler, de son côté, prenant son essor au moment crucial des années 1870 et 1871 étudie le poids 'nationaliste' dans les travaux de célèbres philologues et littéraires comme Charles-Félix Lenient, Léon Gautier et, bien entendu, Gaston Paris. On a hâte de voir paraître le travail plus étayé que Mme Bähler nous promet sur ce chapitre passionnant de l'histoire de de la romanistique et des études médiévales. Yasmina Foehr-Janssens examine avec perspicacité le sort d'un thème médiéval riche en séquences, celui de Geneviève de Brabant, et comme pour l'article précédent, on est frappé par la nécessité quasi-permanente dans ces matières d'appliquer une perspective franco-allemande : l'Europe culturelle, on le sait, a de très longues racines, et les rapports passionnés, à travers les